

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 07 décembre 2023

Présents : Anne-Marie Gleizes, Cathy Lajous, Jean-Marc Lapalu, Francis Martres, Philippe Massarin, Nicolas Taulet, Michel Tenne, Amélie Lamarque, Jean-Pierre Cavaille, Valentin Tonus.

Absents excusés : Véronique Fernandez

Secrétaire : Jean-Marc Lapalu

1- Approbation du procès-verbal du 16 novembre 2023 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 16 novembre 2023.

2- Délibération sur le bilan de la concertation et d'arrêt des zones d'accélération EnR

M. le Maire informe le conseil municipal qu'une dizaine de personnes est venue à la mairie pour se renseigner et une personne a écrit une annotation.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le bilan de la concertation des zones EnR.

3- Délibération rachat citerne souple En Tarride.

M. le Maire rappelle que Mme Duprat s'est engagée sur la construction d'une citerne souple au lieu-dit En Tarride afin d'obtenir son permis de construire. Il été convenu que la commune prendrait en charge la moitié des frais totaux et deviendrait propriétaire de la citerne souple afin qu'elle puisse être utilisée pour tous les administrés du quartier. La part communale sera de 5 348,22€. Les parcelles recevant la citerne sont les A 717 et A 719.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de payer les frais.

4- Questions diverses

▪ Chemin du Mességué

M. le Maire informe les conseillers que le bornage du chemin du Mességué a eu lieu le jour même, le 07 décembre. La prochaine étape est le passage de l'acte.

▪ Voirie / école : compétences CCSavès

M. le Maire rappelle que la Communauté de Commune du Savès envisage de rétrocéder les impasses communales à leurs communes. Pour la commune de Seysses-Savès, 4,2 kms de route seraient rendus.

▪ Syndicat d'Eau Barousse Comminges Save

Une réunion a eu lieu à Nizas, dans laquelle ils ont informé avoir réparé 50kms de canalisation d'eau cette année pour un montant de 10 millions d'Euros. L'objectif annuel est de 30kms pour un budget de 6 millions d'Euros.

Ils réfléchissent pour facturer les consommateurs à la consommation d'eau réelle dans le futur.

- Le 15/12 aura lieu la fête des écoles
- Les illuminations de Noël sont à installer.

Fin de la séance à 22h10.

M. LAPALU Jean-Marc (secrétaire de séance)



M. TENNE Michel (Maire)

